

LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Ventôse, an VIII.



Rupture ouverte entre le grand-visir et le pacha d'Acre. — Disette à Constantinople. — Maladie épidémique dans le palais du grand-seigneur. — Rapport fait dans la chambre des communes sur la disette en Angleterre. — Discussion sur le budget pour l'an 1800. — Nomination de préfets. — Promotions militaires. — Arrêté des consuls concernant les membres de l'assemblée constituante inscrits sur la liste des émigrés.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 17 janvier (27 nivôse).

Les rapports qu'on reçoit de la Syrie sont de plus en plus alarmans : le grand-visir & Dgezzar pacha en sont venus à une rupture ouverte. Les troupes qu'ils commandent se livrent des combats meurtriers. Pendant ce tems-là, la conquête d'Égypte, leur principal objet, reste abandonnée. Les Français profitent de cette anarchie pour affermir leur puissance. Depuis la mort de Muskellef-Zaade, chargé de rétablir l'harmonie entre les concurrens, la Porte leur a député le contre-amiral Seid-Aly en qualité de médiateur ; mais après des efforts inutiles, il a remis à la voile pour Alger avec deux vaisseaux de guerre.

Sidney Smith, suivant les dernières nouvelles, étoit à Jérusalem. Le grand-visir, qui occupoit Jérusalem & Jaffa, se tenoit, dans l'une & l'autre place, en mesure de repousser les hostilités de Dgezzar, pacha d'Acre.

On reçoit des plaintes des provinces de l'Asie sur l'oppression qu'y exerce le grand-visir pour obtenir de nouvelles levées. Un grand nombre des habitans ont pris le parti de venir chercher un asyle dans Constantinople. Le grand-seigneur se voit contraint d'user de ménagemens, pour éviter une insurrection générale contre son armée & le chef qui la commande.

La situation de nos provinces d'Europe n'est gueres plus tranquille. Passivan-Oglou ne garde plus aucune mesure & affecte ouvertement l'indépendance : il a déclaré qu'il ne reconnoissoit en aucune manière l'autorité des ministres, & qu'il n'entendoit dépendre immédiatement que du grand-seigneur. D'un autre côté, le Tepe-Delin, pacha, renouvelle ses plaintes & ses réclamations sur la portion des isles vénitiennes qu'il avoit sous son commandement, & leve des troupes pour appuyer sa demande.

La plus grande disette se fait sentir ici. Il regne aussi en

ce moment dans le palais impérial, & sur-tout dans le sérail, une espece d'épidémie qui enleve beaucoup de monde & principalement les femmes. Le grand-seigneur a été obligé de quitter l'appartement qu'il occupoit.

PRUSSE.

De Berlin, le 18 février (29 pluviôse.)

On parle d'une alliance offensive & défensive de notre cour avec la France, contre des desseins qu'on suppose à quelques puissances contre nous. On dit que nos ministres se sont occupés sérieusement de cet objet dans les dernières conférences qu'ils ont eues avec l'ambassadeur français.

Le bruit couroit que le général Dumouriez étoit arrivé à Berlin ; mais c'est Dumoustier, ci-devant ambassadeur de France à la cour de Prusse, sous le regne du feu roi.

Les domestiques de Beurnonville & de Krudena, le dernier ambassadeur de Russie, se sont querellés assez violemment. Ces deux ministres logent dans le même hôtel.

Le carnaval a fini la semaine dernière. La reine a paru à la dernière redoute dans le costume des indiennes d'Obyhée, avec un manteau de plumes, orné cependant de diamans & de rubis. Sa beauté attiroit tous les regards. Le prince Auguste d'Angleterre a paru au bal sous le costume d'un moine. Immédiatement après le carnaval, ont commencé les exercices militaires.

Le roi partira d'ici pour Potzdam, le 22 mars (1^{er} germinal).

L'ambassadeur de la république n'est pas membre du *Casino*, où se réunissent tous les autres ambassadeurs.

M. Achard publie aujourd'hui dans nos gazettes une nouvelle manière de faire du sucre de bétéraves. Il faut les couper & les faire bouillir, puis les mettre sous le pressoir. L'eau bouillante qui en découle, avec le jus exprimé, donne un syrop bien meilleur que d'après l'ancienne manière. D'après cette nouvelle méthode, cent livres de bétéraves donnent, dit-on, six livres d'un excellent sucre brut.

ANGLETERRE.

De Londres, le 25 février (6 ventôse).

Lord Grenville a été, vendredi dernier, faire une visite de cérémonie au ci-devant duc d'Orléans, dans sa maison, rue Sackville, Piccadilly.

Le duc de Montpensier & le comte de Beaujolois y sont arrivés le lendemain de Bristol, où ils avoient été retenus par indisposition.

Sir W. Hamilton va , dit - on , quitter l'ambassade de Naples pour revenir en Angleterre. On lui donne pour successeur M. Paget.

Le convoi qui vient d'arriver de l'Inde , apporte 45,905 pieces de mousselines , 179,860 pieces de colonnades , & 233,252 pieces d'étoffes dont la vente est prohibée en Angleterre , outre les drogues , coltons , sucre ; &c.

Le prix du charbon de terre augmente tous les jours ; il se vend aujourd'hui jusqu'à 70 schellings le chaldron , ce qui est beaucoup plus du double du prix ordinaire.

Le prix du pain vient encore d'être augmenté légalement. Il est taxé à 16 pense & demi le pain de quatre livres (55 sols).

L'université de Saint - Andrews a envoyé des lettres de docteur en médecine à M. Rebout , ci - devant attaché à la marine royale de France , & résidant à Southampton. Il est inventeur d'une machine propre à transporter les malades & les blessés , dont on a adopté l'usage en Angleterre.

C'est le 1^{er}. de ce mois que M. Pitt a donné audience aux banquiers & autres capitalistes , avec qui il doit négocier son emprunt.

La société d'agriculture de Londres propose le prix de la médaille d'or à celui qui donnera le plan le plus simple & le plus aisément exécutable pour améliorer la condition des pauvres ouvriers , sans augmenter sensiblement la taxe des pauvres.

Elle offre le même prix à la personne qui aura construit sur ses terres le plus grand nombre de chaumières pour des familles de laboureurs , à qui elle auroit cédé en outre une portion de terrain suffisante pour nourrir une vache , un cochon , & pour cultiver les végétaux nécessaires à leur consommation.

Même prix pour le meilleur mémoire qui indiquera les moyens de prévenir les disettes de subsistances à l'avenir ; & pour celui qui trouvera l'objet le meilleur & le plus économique pour remplacer le cuir dans la chaussure des pauvres.

Napper-Tandy & Hervey-Morris ont demandé & obtenu un sursis jusqu'au 5 mai (15 floréal) , attendu l'absence de plusieurs témoins importans , dont quelques-uns sont à Hambourg.

Lord Castlereagh a fait , dans la chambre des communes d'Irlande , un rapport sur les dépenses de l'établissement militaire , qu'il termine par la récapitulation suivante :

Troupes de ligne.....	45,839
Milices.....	27,104
Yeomanry.....	53,557

Total..... 126,500

Dépenses.

Pour le premier article.....	1,529,000
Pour le second.....	775,284
Pour le troisieme.....	625,716

Total..... 2,950,000

Artillerie , casernes , &c.....	1,115,706
Dépenses diverses.....	578,503

Total..... 4,422,209

Chambre des communes. — Séance du 29 pluviôse.

M. Tierney déclare que le 28 février (9 ventôse) , il soumettoit à la chambre une motion ayant pour objet de faire déterminer , d'une manière précise , quel étoit le véritable objet de la guerre.

Lord Hawkesbury fait un rapport , au nom du comité de la chambre , sur la disette actuelle & le haut prix des grains. Ce rapport paroitra du plus grand intérêt à ceux qui s'occupent d'économie politique. Il en résulte de l'aveu du rapport , que depuis 30 ans la Grande-Bretagne n'a pas produit assez de grains pour la subsistance de ses habitans ; que dans les sept dernières années , on y a importé dans la proportion moyenne de 400,000 quarts de froment chaque année ; que cependant sous l'administration de M. Pelham , il y a 50 à 60 ans , on exportoit une quantité considérable de grains , puisque les primes d'exportation se sont quelquefois élevées à 500,000 sterling. A quelle cause doit-on attribuer cette différence , demande lord Hawkesbury ? Ce n'est pas à la décadence de l'agriculture anglaise , puisque de 1786 à 1793 , on a passé 227 bills de clôture ; & durant les 7 années qu'a duré cette guerre , on en a accordé 479. Il y a eu de plus de vastes défrichemens en Angleterre , & sur-tout dans les basses terres de l'Ecosse. C'est à l'accroissement de la population & de la richesse du pays qu'il attribue cette cause.

Il prétend que la guerre n'a pas causé cette disette de subsistances , parce qu'elle n'a pas empêché l'importation ; que depuis sept ans qu'elle dure , on a fait une importation plus considérable que dans les sept années de paix précédentes ; qu'on a importé 800,000 quarts en 1796 ; que depuis le 26 septembre dernier jusqu'au 8 février , on avoit importé 206,291 quarts de bled , outre 45,000 quarts de farine ; que les pays d'où l'Angleterre tire ces grains ne souffrent point de la guerre , puisque c'est le Canada , les États-Unis , les côtes de la Baltique ; que de tout tems elle avoit extrait peu de bled de France , de la Flandres & des bords du Rhin ; que le bas prix du bled en France provenoit de l'abondance de la dernière récolte , & probablement aussi de la pauvreté du peuple de ce pays.

Quant à la consommation actuelle de la Grande - Bretagne , il observe que les habitans de la plus grande partie de l'Ecosse , du Cumberland , du nord d'Yorkshire , du pays de Galles & de Lancashire , ne consommoient que du pain d'orge ; d'où il conclut qu'un grand tiers du peuple de la Grande-Bretagne ne mangeoit pas du pain de froment. En supposant un quarter de bled par tête , la consommation annuelle seroit de 8 millions de quarts. Or , les pieces annexées au rapport prouvent que , même dans une année abondante , la récolte n'atteignoit jamais plus d'un tiers de cette proportion. Il y avoit dans la récolte de même un déficit d'un grand tiers , & cependant une récolte ordinaire ne suffit pas à la subsistance du pays.

Quels seront les moyens d'y fournir jusqu'à la récolte prochaine ? Ce sera aux importations à remplir le déficit de la dernière récolte , & sur-tout à l'économie domestique , aux végétaux nourriciers , aux substituts proposés par Rumford , aux libéralités des riches , au soin que prendront les meuniers d'extraire des grains tout ce qu'ils peuvent contenir de parties nutritives , &c. Il finit par demander qu'il soit proposé un bill pour défendre l'exposition & la vente du pain qui n'aura pas été cuit depuis un certain nombre d'heures déterminées.

M. Wilberforce propose qu'on encourage l'usage des soupes grasses ; qu'on les substitue au pain & à la farine dans les distributions de paroisses ; qu'on défende entièrement la fabrication & la vente des petits pains & des pâtisseries de toute espece , qui tendent à dégoûter le peuple du pain bis ; que l'orge ne soit plus employé que pour la consommation des hommes , parce que dans le nord de l'Ecosse , on est menacé d'en manquer absolument , ce qui y causeroit la famine , puisque le peuple n'y a pas d'autre nourriture : il veut qu'on n'excepte que les chevaux de l'armée & ceux des diligences. Il propose qu'on encourage les pêcheries , celle du hareng sur-tout , & celle des maquereaux , sur les côtes de Cornwall ; on peut se procurer 50,000 quintaux de poisson du banc de Terre-Neuve , dans l'espace de trois mois. Enfin , il faut encourager la culture des patates & des pois , même par des primes ; on en pourra tirer une abondante subsistance en juin ou au commencement de juillet. Il finit par observer que la consommation des patates est si rapide & si énorme , qu'il est à craindre qu'on ne délivre jusqu'à celles qu'on doit réserver pour planter. Il n'y a pas , dit-il , une heure à perdre pour prendre cette dernière observation dans la plus sérieuse considération.

Séance du 5 ventôse.

M. Pitt procede à l'ouverture du budget. Il récapitule les articles qui furent mis sous les yeux de la chambre l'année précédente. Le montant est de 39,500,000 liv. sterl. 5 s. 8 d. Il entre dans des

détails relatifs à la taxe sur le revenu; il observe qu'elle a produit en 1779, 6,200,000 liv. sterl.; mais en y comprenant ce qui doit revenir des possessions anglaises, le tout peut être évalué 7,000,000. « Une remarque particulière, dit M. Pitt, c'est que, dans la guerre actuelle, il est arrivé ce qui n'arrivera jamais dans les autres, que les taxes ont été productives à l'instant même où elles ont été établies; soit qu'on le doive à la nature des taxes, soit qu'on l'attribue à la simplicité du mode de recouvrement. On ne doit pourtant pas s'attendre à voir la taxe sur le revenu produire cette année ce qu'elle produira par la suite. Je ne bornerai pas son *maximum* à 7 ni même à 8 millions; l'accroissement du produit du fond consolidé à de quoi surprendre agréablement; il se monte à 5 millions & demi, c'est-à-dire, à 3 millions ou 3 millions & demi de plus qu'il ne rapporte ordinairement.

Ici M. Pitt établit différents chapitres de voies & moyens, dont les sommes réunies montent à 36,500,000 liv. sterl., auxquelles il faudra ajouter un crédit de 3,000,000 pour égaliser le revenu aux charges qui sont de 39,500,000 liv. sterl. 3 s. 8 d.

Il me reste actuellement, dit le ministre, à faire connoître au comité les conditions de l'emprunt; les moyens d'y faire face par la voie des charges permanentes; & les taxes à ajouter pour cet objet. Quant à l'emprunt de 18,500,000 liv. sterl. (sans parler des deux millions pour l'Irlande), les conditions en sont bien connues. Mais pour ne rien laisser à désirer, je prouve par le tableau de notre situation à cet égard, que notre pays est en état de soutenir avec avantage la querelle dans laquelle il se trouve engagé.

Je vais maintenant soumettre au comité les taxes que j'ai à proposer. La première est seulement de cinq pour cent sur les thés de la première qualité, dont la consommation est singulièrement augmentée. Les autres articles sont les esprits de la Grande-Bretagne et ceux de l'étranger. Quelques membres demanderont s'il ne conviendrait pas, dans les circonstances présentes, d'arrêter la distillation. Ce sera une question à discuter un autre jour.

M. Pitt, après avoir exposé les taxes qu'il est dans l'intention de proposer, termine en disant que les renseignements qu'il vient de donner attestent l'état de prospérité de l'Angleterre.

M. Tierney déclare qu'il ne peut que s'affliger, en voyant les besoins du service se monter à 39 millions sterling, sans y comprendre les deux millions pour l'Irlande; que dans le vote de sept millions & demi pour l'armée, on a renfermé deux millions & demi pour les subsides à l'étranger. Il juge cette manière de voter illégale. Il a remarqué une somme de 5 mille liv. sterl. pour un baron de Hompesch: comment cette gratification lui a-t-elle été accordée pour lever un régiment? Un autre compte n'a pas moins de 80 mille liv. sterl. pour ses services. Quant aux voies & moyens pour fournir au service, la chambre n'a pas des renseignements assez détaillés pour juger de la justesse des calculs.

L'honorable membre a répété plusieurs fois que l'état brillant de nos finances a de quoi épouvanter nos ennemis. Pourquoi donc, semblable à un dissipateur qui emprunte sur un héritage à venir, déshonore-t-il son pays; et cela pour trois millions, sans intérêts pour six années, qu'il exige de la banque, en la forçant à renouveler un bail qui a plusieurs années encore à courir?

« La taxe sur le revenu, sur laquelle le chancelier de l'échiquier repose sa pensée avec tant de complaisance, a été portée par lui à 11 millions; & elle n'en a pas produit 7 ».

M. Pitt réplique, et termine, en proposant la première résolution ainsi conçue:

« Que le comité pense qu'il convient de lever, par la voie de l'emprunt, une somme qui n'excédera pas 20,500,000 liv. sterl. pour le service de la présente année ».

Sa proposition est adoptée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bruxelles, le 9 ventôse.

Les lettres & gazettes annoncent que l'armée du général Suwarow se retire dans la Pologne, elle se réunira aux troupes qui s'y trouvent déjà au nombre de 100,000 hommes. On ignore quels sont les projets de l'empereur de Russie. Mais, le rassemblement d'armées aussi formidables donne lieu à des conjectures qui sont peut-être sans fondement; on parle d'une rupture prochaine entre la Russie & la Prusse. Le corps de Condé & les 12,000 Bavaurois que l'Angleterre prend à sa solde, doivent arriver dans la Haute-Suabe, pour le 20 de ce mois.

Les gazettes autrichiennes prétendent que l'armée impériale, commandée par le prince Charles, est forte de

100,000 hommes dont 28000 de cavalerie; 25,000 de troupes de lignes électorales, & 15 à 16,000 de milices allemandes.

De Paris, le 12 ventôse.

On assure que le citoyen Frochot (de Dijon), membre de l'assemblée constituante, & aujourd'hui du corps législatif, est nommé préfet de Paris. Il n'est point de nomination qui honore davantage le gouvernement & qui soit plus sûre de l'assentiment de tous les amis de la liberté, des véritables patriotes de 89. Le citoyen Frochot n'avoit ni désiré, ni demandé la préfecture de Paris; personne ne pensoit à lui, hors le gouvernement qui cherche & découvre les hommes modestes & capables. Aussi Mirabeau, dont un des caractères d'esprit les plus remarquables, étoit la recherche, la découverte & l'appel à lui de tous les hommes distingués, avoit choisi le citoyen Frochot, parmi tous ses collègues, pour confident & ami. On sait que l'imagination féconde & brillante de l'un soumit tous ses travaux, toutes ses vues, à la raison éclairée de l'autre. Le citoyen Frochot reçut le dernier soupir de son ami, & ce fut encore à lui que Mirabeau confia le pénible devoir d'exécuter ses volontés dernières.

Pendant la vie de Mirabeau, Frochot avoit fait à son ami le sacrifice de son talent & de son esprit; une fois seulement il avoit élevé la voix dans l'assemblée. Après la mort de Mirabeau, le 31 août 1791, l'assemblée entendit un discours de Frochot sur l'exercice du droit appartenant au peuple de réformer ou de changer la constitution; & ce discours remarquable par la profondeur des vues, la force, la précision & la clarté du style, termina une discussion qui s'annonçoit comme devant être très-longue, très-orageuse, & conquit tous les suffrages.

Depuis l'assemblée constituante, le citoyen Frochot, retiré dans son département, y fut persécuté pendant la terreur, parce qu'il avoit été l'ami de Mirabeau, & ne sortit de prison, après le 9 thermidor, que pour remplir les fonctions de président de l'administration centrale. Sa modération, sa sagesse & sa fermeté, préservèrent la Côte-d'Or de tous les maux que les ressentimens de la terreur versèrent sur tous les départemens voisins.

Nous le répétons: c'est un choix honorable que celui qui donne la préfecture la plus ambitionnée à un homme éclairé, qui a pris part aux premiers dangers de la révolution, qui a rempli avec distinction des fonctions administratives, & dont la moralité n'est pas plus contestée que le bon esprit & la modestie.

— Les deux commissaires américains, Elworth & David sont arrivés hier au soir ici: ils logent à l'hôtel Grange-Battelière; on croit que les négociations commenceront bientôt entre eux & le ministre des relations extérieures, ou des commissaires nommés par le premier consul,

— Le citoyen Devaisne fils est contrôleur-général & non secrétaire-général de la banque de France: c'est le citoyen Rodesse, l'un des fondateurs de l'ancienne caisse d'escompte, qui a été nommé secrétaire-général.

Les citoyens Delafontaine, caissier-général, & Soret, directeur de l'escompte, ont été aussi conservés dans leurs fonctions.

— On publie ici une espèce d'apologie en faveur du citoyen Ouvrard, sous le titre d'un grand fournisseur dévoilé.

— Le procès entre le tribun Courtois & le banquier Fulchiron, a attiré hier une grande affluence au tribunal:

L'affaire n'est pas encore avancée ; on n'a gueres fait jusqu'ici que lire les piéces ; la suite des débats a été ajournée au 15.

— Les bals masqués sont en ce moment une fureur : on en donne par-tout. Les spéculateurs n'ont pas manqué de s'emparer de ce goût ; mais il aura le sort de toutes les modes : il ne sera pas de longue durée.

— Barbé-Marbois & Lafond-Ladébat seront sous peu à Paris : ils se portent beaucoup mieux qu'on ne devoit l'espérer , après d'aussi horribles souffrances.

— Le projet d'organisation judiciaire est achevé : il sera présenté aujourd'hui ou demain au corps législatif.

— De nouvelles observations ont , dit-on , montré que le jeune sauvage de l'Aveyron n'est pas sourd : il ne profere que quelques sons mariculés. Si cet enfant ne parle point , il est tout-à-fait invraisemblable qu'il soit , comme on l'a prétendu , le fils d'un marchand de vin de Toulouse : car eu il passé 4 à 5 ans dans les bois , il n'y eut pas tout-à-fait perdu l'usage de la parole.

C O N S U L A T .

Arrêté du 9 ventôse an 8.

Bonaparte , premier consul de la république , arrête ce qui suit :

1°. Le général de division Lynch , les généraux de brigade Félix & d'Avranches , les commissaires-ordonnateurs Collignon , Férés & Arcambal , sont nommés inspecteurs aux revues.

2°. Les adjudans-généraux Dubreil , Prysie & Leclerc ; les commissaires-ordonnateurs Jujardy & Piet-Chambelle ; les citoyens Jacquemin , chef de brigade du 14^e. de dragons ; Villantroy , chef de brigade d'artillerie ; Thomas , chef de bataillon d'infanterie ; Soulié , chef de bataillon ; les commissaires des guerres Emmery , Labbe-Briancourt , Lhenier , Robert Pettiet , Jean-Baptiste Barthe , Adrien Brunneck , Beauzet & Martial Darn sont nommés sous-inspecteurs aux revues.

Arrêté du 11 ventôse.

Les consuls de la république voulant prononcer sur le sort des Français qui , les premiers reconnurent & proclamèrent à l'assemblée constituante les principes de l'égalité , arrêtent ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les membres de l'assemblée constituante , inscrits sur la liste des émigrés , présenteront au ministre de la police générale des attestations authentiques qui constatent qu'ils ont voté pour l'établissement de l'égalité & l'abolition de la noblesse , & qu'ils n'ont depuis fait aucune protestation ni aucun acte qui aient démenti ces principes.

II. Le ministre de la police générale enverra au ministre de la justice , avant le 1^{er}. germinal prochain , l'état des réclamations & les titres de chacun des individus qui croiront avoir droit à l'application de cet arrêté. Ces réclamations seront soumises à l'examen de la commission créée par l'arrêté du 7 de ce mois , & ensuite présentées à la décision définitive des consuls , conformément au même arrêté.

III. Les membres de l'assemblée constituante qui obtiendront leur radiation , en exécution du présent , rentreront dans la jouissance de ceux de leurs biens qui n'auroient pas

été vendus ; mais ils ne pourront prétendre à aucune indemnité pour ceux qui se trouveroient aliénés.

Nominations officielles de Préfets.

Bonaparte , premier consul , nommé pour remplir les places de préfet dans les départemens qui suivent :

Bouches-du-Rhône. — Charles Lacroix , ex-ministre des relations extérieures.

Charente-Inférieure. — Français (de Nantes) , ex-législateur.

Gard. — Dubois , chef de division à l'intérieur.

Seine et Oise. — Dupin , administrateur de la Seine.

Gemmapes. — Garaier , commissaire de la Seine.

Mont-Blanc. — Sauzay , administrateur de la Seine.

Nievre. — Sabathier , administrateur de la Seine.

Basses-Pyrénées. — Gunnebaud , administrateur de la Seine.

Rhône. — Verninac , ex-ambassadeur à la Porte.

Meuse. — Laulnier , commissaire central de la Meurthe

Meurthe. — Marquez , ex-constituant.

Moselle. — Colchen , ex-commissaire des relations extérieures.

Aveyron. — Saint-Horent , ex-législateur.

Loire & Cher. — Beytz , ex-législateur.

Loire-Inférieure. — Letourneur (de la Manche).

Loiret. — Muret , commissaire central de la Côte-d'Or.

Côte-d'Or. — Giraudet , ex-secrétaire des relations extérieures.

La Gironde. — Thibaudeau , ex-membre de l'assemblée législative.

La Dyle. — Doucet , ex-conventionnel.

Lamarque est nommé commissaire de police à Bordeaux.

Noël , membre du tribunal , est aussi nommé commissaire de police à Lyon.

C O R P S L É G I S L A T I F .

Séance du 12 ventôse.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de loi relatif à la clôture de la liste des émigrés.

Andrieux résume la discussion qui a eu lieu dans le tribunal sur ce projet de loi , & en propose l'adoption.

Boulay (de la Meurthe) répond aux objections qui ont été faites dans le tribunal , contre le projet de loi.

On va aux voix. Sur 275 suffrages , 265 sont pour le projet , & 12 contre : en conséquence , il est adopté.

Bourse du 12 ventôse.

Rente provisoire , 10 fr. 88 c. — Tiers consol. , 20 fr. 65 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 14 c. — Bons $\frac{3}{4}$, — Bons $\frac{1}{2}$, 00 fr. — Bons d'arrérage , 88 fr. 75 c. — Bons pour l'an 8 , 75 fr. 00 c.

Fragmens à la maniere de Sterne , traduits de l'anglais par Shelinet aîné , 1 vol. in-12 ; prix , 1 fr. 80 cent. & 2 fr. 25 cent. franc de port. Papier velin , 5 fr. , & 5 fr. 50 cent. franc de port. A Paris , l'ancienne librairie de Dupont , rue de la Loi.

Ce petit livre a eu déjà cinq éditions en Angleterre ; on l'attribue au célèbre Shéridan : c'est vraiment dans le goût de Sterne & de ce que Sterne a de meilleur goût. La traduction est fidelle , élégante , & l'exécution typographique est charmante ; elle va même jusqu'au luxe & à la recherche.